

ÉDITO

Comme le prévoit notre règlement intérieur voté à la suite des élections municipales de 2008, les élus de l'opposition ont la possibilité de bénéficier d'un encart réservé dans notre bulletin municipal. C'est le cas dans ce numéro puisque le groupe d'opposition municipale a formulé son vœu d'utiliser cette possibilité et d'insérer un article. Cette expression ne fera l'objet d'aucun droit de réponse ou commentaire de notre part comme nous nous y tenons depuis longtemps. Il appartient à chacun de juger par lui-même : nos engagements et nos actions se poursuivent avec le souci de l'intérêt général et de l'équité. Ils ont pour but d'améliorer notre cadre de vie et les services aux habitants. Ils prennent en compte la volonté continue d'une gestion saine qui permette les investissements nécessaires en restant dans le cadre de nos moyens financiers. **Le Maire**

SCOLARITÉ

Il manque une classe à l'école Gilberte Monne

Lors de cette nouvelle rentrée, les élèves de l'école Gilberte Monne ont été répartis dans trois classes.

Une classe a été supprimée par les services de l'État, à la suite de la décision du gouvernement de réduire le nombre d'enseignants. Cette décision est d'autant plus regrettée à Pompey qu'elle contraste avec l'action municipale qui fait de la vie scolaire l'une de ses priorités. À cet effet, la Municipalité investit chaque année dans la rénovation des écoles, afin d'offrir aux élèves et aux enseignants de bonnes conditions de travail. Par ailleurs, une attention particulière est toujours apportée aux nouvelles technologies : ainsi, au cours de cette nouvelle année scolaire, une dépense de plus de 15000€ sera réalisée, pour financer le renouvellement du matériel informatique et l'installation d'un nouveau tableau blanc interactif (ce sera le quatrième à Pompey), et permettre l'utilisation des nouvelles pédagogies numériques. La municipalité avait pourtant, aux côtés des enseignants et parents d'élèves, fait valoir les mêmes arguments qui avaient permis le maintien de cette classe lors de l'année scolaire précédente.

JEUNESSE

Chantier jeunes estival : neuf jeunes pour deux projets



En juillet, la municipalité a organisé deux chantiers jeunes durant lesquels neuf adolescents de la commune, encadrés par un animateur BAFA, ont travaillé deux semaines à redonner un coup d'éclat au monument aux Morts, rue Marcel Gasser ainsi qu'un coup de jeunesse au préau de l'école primaire Gustave Eiffel.

En effet, suite à la rénovation de l'année dernière, les murs du préau paraissaient bien vieillots. Il était nécessaire qu'ils fassent l'objet d'un rafraîchissement en peinture. Les jeunes ont pu laisser libre cours à leur imagination par une liberté donnée dans le choix de l'emplacement des couleurs à peindre et par la réalisation de dessins muraux.

Quant au monument aux Morts, ils ont eu la lourde responsabilité, sous l'œil avisé des services techniques, de procéder à un désherbage du pourtour du monument, un nettoyage très délicat de la pierre et

à une mise en peinture des garde-corps. Pour les encadrants, ce chantier avait aussi pour objectifs de sensibiliser ces jeunes à notre mémoire collective et au respect du symbole des lieux.

Au delà du temps de travail, jeunes et aidants se sont retrouvés pour des temps de partage sportif et culturel, lors d'une après-midi accrobranches et d'une soirée nancéienne (visite en petit train du vieux Nancy, séance de cinéma et visionnage du spectacle Place Stanislas).

Outre une gratification financière de 153€, chacun a reçu trois entrées pour la saison 2011-2012 du théâtre Gérard Philipe. Une de ces entrées sera consacrée à un spectacle que les jeunes ont choisi ensemble. Pour se familiariser avec le TGP, ils s'y sont rendus pour une visite des locaux et surtout une explication de son projet. Milena Schwarze, chargée de l'action culturelle du TGP, leur a présenté

un résumé de la nouvelle saison, leur permettant ainsi d'arrêter leur choix sur une pièce de théâtre en mars 2012. Pour accompagner ces jeunes durant leur travail, les élus en charge du projet ont pu compter sur l'aide de bénévoles de la commission municipale sports, associations et loisirs ; nous souhaitons remercier plus particulièrement Messieurs Michel Marin, Jean-Luc Lemius et Yves Fournery pour leur investissement. Les élus référents tiennent également à remercier les jeunes participants pour leur engouement, Tenessy Marin pour sa coordination pédagogique et les services techniques municipaux pour leur supervision logistique.

Un prochain chantier jeunes est prévu lors des vacances d'avril. Si, habitant Pompey, vous avez entre 15 et 18 ans et que vous êtes intéressé pour y participer, vous pouvez contacter la Mairie au 03 83 49 93 60.

INFORMATION DE LA CPAM DE NANCY

Permanence Assurance Maladie

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Meurthe-et-Moselle assurait jusqu'à présent une permanence salle du Conseil municipal tous les lundis, mercredis et vendredis matin.

Sur les six premiers mois de l'année, le taux de fréquentation a été faible. En effet, une dizaine de personnes seulement par permanence sont venues, et souvent pour de simples dépôts de dossiers ou de demandes de renseignements non urgentes.

Les contraintes budgétaires auxquelles cet

organisme doit faire face et le non remplacement des agents faisant valoir leurs droits à la retraite l'obligent à revoir son organisation et à privilégier les solutions d'accueil les plus efficaces.

C'est pourquoi, aujourd'hui, pour optimiser les moyens et prendre en compte les besoins des assurés, la CPAM vous informe que la permanence ne sera plus assurée que deux demi-journées par semaine, **les lundis et mercredis matin de 8h30 à 11h30.**

Pour autant, le service aux assurés reste une priorité pour l'Assurance Maladie :

- Le développement des télé-services (Améli.fr) permet de répondre aux demandes d'information et toutes les données de

remboursement sont accessibles directement en ligne.

- Une équipe de Délégués Sociaux peut être sollicitée pour résoudre, le cas échéant, les situations individuelles les plus difficiles.
- Une plateforme téléphonique est accessible au 3646 tous les jours de 8h à 18h.
- Un accueil physique de proximité est toujours assuré dans les locaux de la CPAM.

La CPAM

La municipalité sera attentive au maintien de ce service de proximité qui nous paraît important pour les habitants de notre ville et du bassin.



Pendant les mois de juillet et août, les enfants ont été nombreux à venir passer de bons moments au centre de loisirs de l'Avant-garde.

170 enfants inscrits ont pu participer à de nombreuses activités proposées par des équipes d'animation diplômées, mais surtout motivées et dynamiques. Cet été, le thème était : le tour du monde en 41 jours.

En plus des activités réalisées, des sorties habituelles à la piscine, à l'accrobranche, des activités sportives et artistiques encadrées par des intervenants de diverses associations ont également été proposées. Enfin plusieurs journées «exceptionnelles» ont eu lieu :

- un inter centre avec des structures gonflables dans les locaux du syndicat du stade avec les communes de Liverdun, Frouard et Saizerais,
- une sortie à la base de loisirs de Pont-à-Mousson,
- un spectacle de cirque,
- une sortie à la ferme équestre et une dans une ferme pédagogique pour les plus petits,
- une journée à Wallygator.

Les enfants, les parents et les animateurs ont pu se rencontrer au cours des soirées proposées à la fin de chaque session, permettant à tous d'échanger sur la vie du centre. Tous ont eu la possibilité de voyager à travers le monde, participer à des jeux et manger des spécialités culinaires asiatiques préparées par les enfants.

Les animateurs et les enfants se sont quittés avec quelques larmes en se promettant de se revoir bientôt...

Hé non, les prochaines vacances ne sont pas si loin !

Pendant les vacances de la Toussaint, le centre aéré aura lieu du 24 octobre au 2 novembre. Inscriptions dès maintenant au service animation : 03 83 49 93 60.

Bons et fournitures scolaires des collégiens, le chiffre à retenir

La politique municipale dans le domaine de la vie scolaire est sous-tendue par le respect d'un principe : la gratuité scolaire.

Dans cette perspective, l'ensemble des fournitures des écoliers de Pompey (à l'exception de la trousse et de son contenu) est financé par la commune.

Dans ce même esprit, la commune prend en charge progressivement la participation des familles à la coopérative scolaire.

Concernant les collégiens de Pompey, un partenariat a été noué avec les communes de Frouard et de Liverdun, ainsi que les équipes enseignantes des collèges de Frouard et Liverdun, afin de leur proposer un colis avec l'ensemble des fournitures nécessaires.

Ce colis est par ailleurs en partie financé par la commune.

Ainsi, au printemps dernier, le conseil municipal a voté l'augmentation de la

participation financière pour les bons et fournitures scolaires des collégiens lors du conseil municipal du 4 juillet 2011.

Un colis de fournitures a été proposé à chaque élève habitant Pompey ; son prix est égal à la valeur du colis diminuée de la participation de la commune de Pompey.

Pour le collège Grandville de Liverdun, la valeur du colis est de 47€.

Pour le collège Jean Lurçat de Frouard, la valeur du colis est de 38,60€ à 42€ selon les classes.

Le prix du colis est donc de 25€ pour les collégiens de Liverdun et de moins de 20€ pour les élèves de Frouard.

Pour les élèves habitant Pompey et ne fréquentant pas le collège de Frouard



ou Liverdun, la municipalité offre un bon d'achat de 22€ pour les fournitures scolaires.

Deux conditions : être âgé de moins de 16 ans le jour de la rentrée et fréquenter un établissement secondaire du 1^{er} cycle (classes de la 6^e à la 3^e).

Bon à retirer au pôle scolaire de la mairie à partir du 5 septembre 2011, sur présentation du livret de famille et d'un certificat de scolarité pour l'année 2011/2012.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser en mairie auprès du pôle scolaire, 03 83 49 93 61.

Restructuration du fonctionnement des services périscolaires

Du nouveau dans le fonctionnement des services périscolaires de la ville : disparition des tickets de cantine et d'accueil périscolaire !

En effet, au vu de l'évolution du nombre d'enfants accueillis et de la nécessité

d'assurer un service de qualité, une nouvelle organisation a dû être mise en place.

Depuis la rentrée de septembre 2011 et afin de permettre au service scolaire de prévoir l'encadrement et les transports nécessaires à la sécurité de l'enfant, les familles devront impérativement inscrire leurs enfants à l'avance, au plus tard le vendredi avant midi pour la semaine suivante, en complétant le «planning de fréquentation» pour chaque période scolaire (fiches disponibles en mairie et dans les écoles, ou téléchargeables sur le site internet : www.pompey.fr). Les pres-

tations seront facturées en fin de mois.

Autre nouveauté à la rentrée 2011

Toujours dans un souci de répondre à la demande des parents et d'accueillir les enfants de plus en plus nombreux dans d'excellentes conditions, un nouveau site d'accueil périscolaire a ouvert ses portes depuis le 5 septembre à l'école maternelle Jean Moulin, le matin à partir de 7h30, et le soir jusqu'à 18h30.

Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour les deux autres sites, Gustave Eiffel et Jeuyeté.

OPPOSITION

Lors du dernier conseil municipal du 4 juillet, nous avons informé la municipalité que nous souhaitons utiliser l'espace réservé aux élus d'opposition pour le prochain bulletin municipal Pompey Point Com, comme le prévoit le règlement intérieur de notre conseil municipal.

Pourquoi ? Pour dénoncer un des engagements non tenu par la municipalité.

Exemple : délibération 2011/180, «Fournitures scolaires des collégiens (colis ou bon) – Participation de la commune».

Pour un colis d'environ 45€, la participa-

tion communale est fixée à 22€, soit un peu plus de 50% à la charge des familles.

Or en septembre 2003, la délibération 2003/116 portant le même titre mentionnait : «Compte tenu de l'objectif de gratuité scolaire vers lequel souhaite tendre la municipalité, il est proposé d'augmenter la participation communale de 12,5% en la portant de 16 à 18€».

Donc en 2003, la municipalité promettait une gratuité prochaine pour les colis des collégiens, huit ans plus tard, en 2011, la participation des familles est toujours de plus de 50% de sa valeur, soit une somme d'environ 23€.

Nous sommes loin de l'objectif promis ! (Pourtant les élèves domiciliés à Liverdun ont droit, eux, à une gratuité totale de ces colis...)

À noter que depuis 2003, la participation communale est passée de 18€ à 22€, soit 4€ en huit ans ce qui fait à peine 2,75% d'augmentation par an.

La liste «Pompey avec vous»

**39 rue Gambetta
54340 Pompey
pav54340@orange.fr**

Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

TEXTE OFFICIEL

Pour garantir le fondement scientifique du dispositif de protection du patrimoine naturel et de la biodiversité, le ministère chargé de l'environnement mène une politique soutenue d'amélioration des connaissances, par le biais d'inventaires scientifiques tels que l'inventaire de zones

naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

La Loi de programme des engagements du Grenelle (loi Grenelle 1) fixait comme objectif de finaliser l'inventaire ZNIEFF en 2010, objectif qui sera atteint en Lorraine en début d'année 2012. C'est dans ce cadre que la DREAL Lorraine, appuyée par le CSRPN (Conseil Scientifique du Patrimoine

Naturel), mène l'inventaire du Patrimoine Naturel de Lorraine sur l'ensemble du territoire régional. Dans certains cas, les agents chargés de réaliser ces inventaires, ainsi que les scientifiques y participant de façon bénévole, auront besoin de pénétrer dans des propriétés privées. La loi du 29 décembre 1892 permet, en effet, aux agents de l'administration et aux personnes auxquelles elle délègue ses droits,

de pénétrer dans des propriétés privées pour y exécuter les opérations nécessaires à l'étude des projets de travaux exécutés pour le compte de l'Etat, des départements et des communes, selon une procédure simple, à savoir l'affichage en mairie d'un arrêté préfectoral au moins 10 jours avant de début de ces opérations. Pour votre information, les Inventaires du Patrimoine Naturel, qui peuvent être assimilés à de

simples études, consisteront, le plus souvent, à constater l'existant : présence / absence d'un habitat, d'une espèce animale ou végétale, dénombrement d'effectifs, cartographie.

Pour plus d'informations

<http://lorraine.developpement-durable.gouv.fr/>
Rubriques «Ressources et milieu naturels», «la nature et paysage», «les inventaires», «ZNIEFF».

Les établissements Jullien : l'histoire d'un savoir-faire



Les dernières journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre ont réuni les anciens de chez Jullien.

L'exposition montée par le groupe mémoire d'anciens et anciennes de l'entreprise a regroupé une vingtaine de panneaux retraçant l'histoire de cette entreprise familiale et son savoir faire. Le visiteur a pu découvrir le travail de l'atelier de création, celui de la coupe, du repassage, de la vérification, de l'expédition... Le tout agrémenté d'outils, de tissus, de bobines de fil, de fournitures variées...

Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un café et de partager nombres d'anecdotes et de souvenirs encore frais dans les mémoires.

Faisant le lien avec aujourd'hui, neuf modèles de l'atelier Amarrage de l'Association Cultures et Partages étaient également visibles, preuve que l'activité créative existe toujours sur le Bassin de Pompey. Les scolaires ont également été invités à parcourir cette exposition, leur faisant découvrir l'histoire de cette entreprise locale, histoire partagée par beaucoup de familles pompéiennes.

Coupe des marronniers



Madame Colnot du bureau d'études «Feuillages», réalise un état des lieux de l'ensemble du patrimoine arboré de Pompey.

Il est ressorti des précédentes visites que les marronniers situés rue Gasser sont «malades». En effet, avant même la dernière taille qui était indispensable pour dégager les réseaux électriques, les anciennes têtes de chat ne sont pas saines et des cavités importantes sont présentes dans le tronc et les branches charpentières. Les marronniers ne présentent plus les garanties mécaniques nécessaires pour un niveau de sécurité acceptable des passants.

Pour ces raisons, c'est avec regret que l'abattage de ces arbres devient urgent et sera prévu cet automne après la chute des feuilles.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la place de la Mairie et de la mise en valeur du monument aux morts, de nouvelles plantations viendront remplacer nos marronniers riches en souvenir pour bons nombres de Pompéiens et Pompéiennes.

Foyer résidence



À l'époque où la personne âgée doit assumer son quotidien, le foyer résidence apparaît comme une alternative à la maison de retraite.

Les foyers résidences s'adressent à toute personne âgée de 60 ans ou plus, reconnue médicalement apte au mode de vie en résidence : autonomie, intégrité psychique.

Chaque résidant conserve sa liberté individuelle tout en bénéficiant des services d'un personnel qualifié, d'un ensemble de services collectifs, d'animations et loisirs.

La résidence des Marronniers, située 2bis rue des Vannes, face à la Moselle, propose une restauration à midi, une bibliothèque ouverte à tous, des animations variées (gym douce, atelier couture et création, loto, goûters en musique etc...). Un parking est attaché à la résidence et l'arrêt de bus est à moins de 50 mètres.

Elle peut également accueillir votre petit compagnon si vous vous engagez à ne pas causer de nuisances.

Portes ouvertes du FPA le samedi 10 décembre 2011.

Alzheimer : dépister avant les premiers symptômes

Les troubles caractéristiques de la maladie sont le résultat d'un processus plutôt lent dont les premiers symptômes peuvent être ignorés, le malade et son entourage ayant tendance à mettre sur le compte de l'âge, divers problèmes de mémoire.

Aujourd'hui, des tests et questionnaires peuvent permettre d'identifier une probabilité de la maladie, à charge pour les spécialistes de confirmer le diagnostic en partenariat avec le réseau gérontologique du Val de Lorraine. Il est proposé à tous les Pompéiens de plus de 60 ans par le CCAS de la ville une campagne de détection de la maladie. Elle a débuté le 1^{er} mai 2011 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre.

Si vous désirez participer à ce dépistage, appelez le CCAS (Madame Challoit) au 03 83 49 51 81.

Peau neuve pour le chemin jaune, pleine satisfaction pour le CME

En cette rentrée scolaire, petits et grands qui ont l'habitude de le fréquenter ont dû le trouver bien praticable le chemin jaune, à proximité du groupe scolaire Monne-Jeuyeté, depuis que le bitume a remplacé les gravillons.



Pleine satisfaction pour le Conseil Municipal d'Enfants qui, depuis deux mandats, travaille pour que la réfection de ce chemin fasse partie des investissements municipaux. En effet, ce projet est né du constat réalisé par les élus CME 2008-2009 des difficultés qu'éprouvent leurs camarades et leurs accompagnants à emprunter ce

chemin par mauvais temps en raison de l'inconfort du revêtement terreux. Les élus CME de cette année ont poursuivi le travail de collaboration avec l'adjoint aux finances, Renaud Rolla et l'adjoint aux travaux, Daniel Lescanne qui, sensibles à l'argumentaire des jeunes élus, se sont investis dans leur délégation respective

pour que les dernières tranches de travaux s'achèvent cet été et que ce chemin fasse complètement peau neuve. Chemin jaune qui, ayant perdu de sa couleur ocre, sera rebaptisé lors de son inauguration, le chemin des écoliers...

Profitons-en pour leur souhaiter une bonne année scolaire !

Sacs biodégradables, transparents et ordures ménagères

La CCBP passera chez chaque habitant de Pompey du 21 au 28 octobre 2011 aux horaires suivants :

- du mardi au jeudi de 9h à 11h30 et de 12h30 à 18h
- le vendredi de 9h à 11h30 et de 12h30 à 17h
- le samedi de 10h à 14h

Pour les habitants absents, une permanence sera assurée dans les locaux de l'ancienne caserne des pompiers rue Marcel Gasser les samedis 5 et 12 novembre de 10h à 14h.

HÔTEL DE VILLE DE POMPEY

36 rue des Jardins Fleuris / Tél. 03 83 49 23 56
 Fax 03 83 49 31 46 / mairie@pompey.fr / Ouverture
 du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
 Samedi : 8h30-12h / Pendant les week-ends et
 en dehors des horaires d'ouverture de la mairie,
 numéro d'urgence : 06 85 21 99 02

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

36 rue des Jardins Fleuris / Tél. 03 83 49 51 81
 action-sociale.mairie@pompey.fr
 Mêmes heures d'ouverture que la mairie
 Permanences sociales : lundi et jeudi 9h-12h

ACCÈS AUX COMMERCES DES PLUS DE 65 ANS

Tous les mardis après-midi. Réservation de la place
 le lundi matin. Contact CCAS : 03 83 49 51 81

MAISON FLEURIE

99 rue des Jardins Fleuris / Tél. 03 83 24 21 88
 poleemploi.mairie@pompey.fr
 • rencontres récréatives : lundi et jeudi 14 h-16h30
 • épicerie sociale : prendre contact avec le CCAS
 • écrivain public : 1^{er} et 3^e mardi du mois 9h30-11h30
 • relais emploi : mardi : 9h-11h et 14h-17h
 • prévention dentaire : dernier vendredi du mois
 14h30-16h30
 • permanence juridique : 2^e mercredi du mois
 16h30-18h

CONCILIATEUR DE JUSTICE (EN MAIRIE)

Le 3^e mardi du mois / Tél. 03 83 49 23 56

REPAS À DOMICILE

Chaque jour un repas équilibré peut être porté au
 domicile. Réservation au CCAS : 03 83 49 51 81

PERMANENCE CPAM (EN MAIRIE)

Lundi et mercredi : 8h30-11h30.

SECOURS POPULAIRE

Cités S' Eucaire, allée des Violettes
 Tél. 03 83 49 92 52 (Charlotte Fogel) / 13h30-16h30
 2^e mercredi du mois : distribution alimentaire
 3^e mercredi du mois : vestiaire

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Particuliers et petits collectifs
 • lundi : déchets biodégradables
 • mardi : recyclables secs
 • vendredi : ordures ménagères
 Artisans, commerçants, tous les collectifs, village
 • mardi : recyclables secs
 • mercredi et vendredi : ordures ménagères
 Sortir les sacs ou poubelles la veille après 19h
 Jours fériés : le ramassage s'effectue le lendemain

DÉCHETTERIE

Voie de la digue, Frouard / Tél. 03 83 24 34 34
 Du lundi au vendredi : 10h-12h30 et 13h30-18h
 Samedi : 10h-19h / Dimanche et jours fériés : 10h-13h

COMPOSTERIE

Route de Saizerais, Marbache
 Du lundi au vendredi : 10h-14h / samedi : 10h-17h

TRANSPORTS

Agence SIT – 7 avenue du G^{ral} de Gaulle
 Tél. 03 83 49 23 23 / Du lundi au vendredi :
 7h30-12h30 et 14h-18h / Samedi : 7h30-12h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Rue des 4 Éléments – BP 60008 / Tél. 03 83 49 81 81
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h

ESPACE ENFANCE COMMUNAUTAIRE

Rue des 4 Éléments / Du lundi au vendredi : 7h30-
 18h30 / Renseignements, inscriptions : 03 83 49 81 31

MISSION LOCALE

Rue des Aciéries / Tél. : 03 83 24 30 72
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

MARCHÉ

Jeudis matins, Place du Marché (à côté de la piscine)

PISCINE

Avenue Gambetta / Tél. : 03 83 49 15 34

NUMÉROS D'URGENCE

Médecins 08 20 33 20 20
 Pharmacie 3237
 Centre anti-poison 03 83 32 36 36
 Samu 15
 Pompiers 18
 Gendarmerie 03 83 49 22 45
 EDF 0810 333 054
 GDF 0810 433 054
 Veolia (eau) 0810 463 463

Un été riche en travaux !

Place du marché

Des travaux de mise en conformité élec-
 triques ont été réalisés Place du marché.

Travaux de démolition

L'ancienne prison, située en face de la
 Mairie, a été démolie dans l'attente des
 travaux d'aménagement de la rue des
 Jardins Fleuris. Seront également démolis
 ces prochaines semaines l'ancienne sta-
 tion d'épuration de la rue des Vannes et
 l'ancien local du canoë kayak.



Chemin des écoliers

Afin de répondre à la demande du CME,
 les élus ont décidé de réaliser les deux
 dernières tranches du chemin jaune
 fortement emprunté par les écoliers des
 écoles Jeuyeté et Monne dès cet été.

Chemin des jardiniers



Le sentier a fait l'objet de travaux afin de
 permettre l'accès aux jardins ouvriers
 situés en contre bas de l'aire d'accueil
 des gens du voyage.

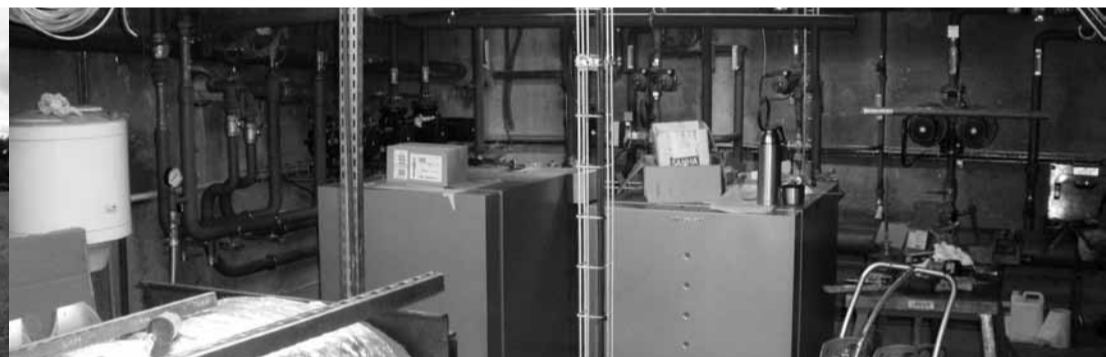
Travaux du village

La phase de travaux d'enfouissement des
 réseaux financés par la commune de Pom-
 pey vient de s'achever. La Communauté
 de Communes du Bassin de Pompey et
 la Commune de Pompey vont intervenir
 sur la deuxième phase qui réalise l'amé-
 nagement des rues Chanoine Pérignon,
 d'Alsace, de Lorraine, de l'Eglise, Gally
 Passeboc ainsi que la création d'un parking
 rue de l'Ecluse.
 Ces travaux ont débuté par la réalisation
 du parking afin de disposer de possibili-



tés de stationnements supplémentaires.
 L'aménagement de la voirie est prévu
 à partir du 3 octobre pour une durée
 de 5 mois (hors conditions climatiques
 défavorables).
 Ces travaux se dérouleront en trois phases :
 • Phase 1 : rue d'Alsace, rue de l'Eglise y
 compris une partie du parvis de l'église
 • Phase 2 : rue de Lorraine, rue Gally
 Passeboc et l'achèvement du parvis de
 l'église
 • Phase 3 : rue Chanoine Pérignon.

Plateau de l'Avant-Garde



Remplacement des menuiseries à l'arrière
 des chalets afin d'améliorer l'isolation.

Pompe à chaleur géothermie Les forages
 des douze sondes à 100 mètres de profon-
 deur sont désormais terminés. Les travaux
 continuent avec le changement des aéro-

thermes de la grande salle et des chalets, le
 renouvellement de la chaudière permettant
 de chauffer le logement du gardien ainsi
 que les vestiaires du terrain de football.

Rue des Jardins Fleuris

La rue des Jardins Fleuris fera peau neuve :
 2012 sera le lancement d'importants tra-
 vaux qui vous seront présentés lors d'un
 prochain bulletin municipal.

Bâtiments scolaires

- École G. Eiffel B : réfection des plafonds.
- École G. Eiffel A (Garderie salle 8 et 10):
 peinture des murs intérieurs et remplace-
 ment des menuiseries 1.
- École G. Monne : travaux sur les cana-
 lisations de chauffage dans les salles de
 classes et sur les châssis vitrés dans les
 sanitaires.
- École Jeuyeté Haut et Bas : la commune
 a réalisé d'importants travaux cet été,
 avec le remplacement des huisseries 2,



le remplacement des portes pour per-
 mettre l'accessibilité des personnes à
 mobilité réduite 3, la création d'allèges
 pour réduire les parties vitrées et donc
 permettre une diminution des fuites de
 chaleur. Ces travaux s'inscrivent dans un
 souci d'économies d'énergie et d'amé-
 lioration du cadre de vie des enseignants
 et des enfants.
 D'autres travaux de maintenance, de
 peinture, etc. ont été réalisés dans les
 écoles par les services techniques com-
 munaux pour continuer à améliorer les
 infrastructures scolaires.

